

Assemblée des membres du 4 décembre 2025

Commentaires et propositions du Comité

Nous nous réjouissons de vous accueillir le 4 décembre 2025 à Cerlier pour l'Assemblée des membres de seeland.biel/bienne et vous soumettons volontiers comme suit les commentaires et propositions à titre d'ordre du jour.

Point 3

Stratégie énergétique et climatique Bienne-Seeland: décision

Annexe :

- » Stratégie énergétique et climatique Bienne-Seeland (annexe point 3)

Mandat

La région seeland.biel/bienne participe au programme « Région-Energie » de l'Office fédéral de l'énergie depuis 2024. La Confédération encourage ainsi les activités intercommunales dans le sens de la Stratégie énergétique 2050.

En tant que Région-Energie, seeland.biel/bienne veut renforcer la collaboration entre les 61 communes de la région et d'autres parties prenantes dans la mise en œuvre des mesures en matière de politique énergétique et ainsi contribuer à la réalisation de l'objectif de zéro émission nette pour 2050 fixé par la Confédération et le Canton de Berne. La Stratégie énergétique et climatique actuelle a été élaborée en collaboration avec les représentants et représentantes des communes et des acteurs régionaux. L'élaboration de cette stratégie a été considérablement soutenue financièrement de la part de la Confédération et du Canton.

Élaboration

La Stratégie énergétique et climatique a été élaborée en étroite collaboration avec les communes et les parties prenantes des secteurs de l'approvisionnement en énergie, de la mobilité, de l'économie et du tourisme. L'analyse de la situation, la vision et les orientations stratégiques ont été élaborées et une première série de mesures a été fixée lors de deux ateliers de travail. Les 61 communes membres et les autres acteurs impliqués dans l'élaboration de cette stratégie ont pu s'exprimer sur celle-ci dans le cadre d'une consultation écrite de décembre 2024 à mars 2025.

Au total, 47 avis ont été reçus au cours de la consultation, dont 41 par des communes et 6 par d'autres acteurs impliqués. Les résultats de la consultation sont résumés dans le rapport de consultation disponible sur le [site Internet seeland.biel/bienne](#). Les avis émis lors de la consultation montrent que la Stratégie énergétique et climatique est approuvée à une large majorité. De nombreux commentaires précieux, des suggestions d'adaptation et des questions ont été soumis concernant différents chapitres. Ceux-ci ont permis d'affiner la Stratégie et les mesures. Le Comité a adopté la Stratégie énergétique et climatique remaniée le 16 juin 2025 à l'attention de l'Assemblée des membres.

Vision de la Région-Énergie Bienne-Seeland

La vision suivante forme le cœur de la Stratégie :

« La Région-Énergie et ses communes convainquent par leur action en faveur de la transition énergétique et de la neutralité climatique, s'appuyant résolument sur des connaissances solides, des outils adaptés et une expertise professionnelle. »

Pour réaliser cette vision, les communes doivent mettre en œuvre des activités dans le cadre de huit axes en collaboration avec d'autres parties prenantes. La Région Energie soutient les communes dans leurs activités par des mesures et des instruments ciblés dans les secteurs de la chaleur, de l'électricité et de la mobilité.

Première série de mesures 2025-2028

Une série de mesures pour la Région-Energie a été définie pour la période 2025-2028. Celle-ci comprend les sept mesures suivantes :

- 1 Mise en place et exploitation d'un cockpit énergie et climat
- 2 Publication d'exemples de bonnes pratiques
- 3 Développement la boîte à outils «Conseil en chaleur communale»
- 4 Soutien pour les communes lors du lancement de mesures en matière de politique climatique
- 5 Collaborer activement avec les entreprises d'approvisionnement en énergie (EAE)
- 6 Développer l'offre de conseils et d'accompagnement de la Région-Énergie
- 7 Vérifier la création d'un ou plusieurs service(s) de l'énergie et du climat

Procédure à suivre

Les mesures 1 à 3 ont déjà été largement mises en œuvre parallèlement à l'élaboration de la Stratégie. Elles ont abouti sur le site Internet [Région-Energie Bienne-Seeland](#) en ligne depuis août 2025. La nouvelle plateforme en ligne est exploitée par le Service régional de conseils en énergie du Seeland et constamment mise à jour. Les autres mesures seront abordées dès 2026.

La mise en œuvre des mesures sera examinée annuellement. Il existe un monitoring publiquement accessible avec le [cockpit communal](#), qui démontre le développement des émissions et autres indicateurs par commune.

Proposition du Comité

Décision sur la Stratégie énergétique et climatique Bienne-Seeland

Point 4

Compas seeland.biel/bienne et Programme pluriannuel 2026-2029: approbation

Annexes :

- » Compas seeland.biel/bienne 2025 (annexe point 4.1)
- » Programme pluriannuel 2026-2029 (annexe point 4.2)

Situation initiale

L'Assemblée des membres a approuvé les deux instruments en décembre 2021, lesquels servent de base pour les activités de seeland.biel/bienne :

- » Le *Compas seeland.biel/bienne* décrit la perception, les méthodes de travail et les domaines d'activités de seeland.biel/bienne. Il sert de guide pour les activités de seeland.biel/bienne ainsi que pour la communication interne et externe.

- » Le *Programme pluriannuel 2022-2025* concrétise le Compas et montre les Pôles d'activités et l'allocation des fonds prévue pour les quatre prochaines années. Il sert ainsi comme instrument interne de conduite et de controlling au Comité.

Nouveau Programme pluriannuel et mise à jour du Compas seeland.biel/bienne

À l'échéance des quatre ans, le Comité a élaboré un nouveau Programme pluriannuel pour les années 2026-2029 avec la participation des organes de direction des conférences. En même temps, le contenu du Compas a été examiné et mis à jour. Afin de recueillir l'avis des communes, les mairies des communes membres ont également été consultées sur les tâches et les priorités de seeland.biel/bienne.

Le sondage auprès des communes, du Comité et des organes de direction a montré que la majorité des objectifs et des domaines d'activités du Compas sont toujours jugés pertinents. Les principaux pôles d'activités et activités de seeland.biel/bienne ont également été, en principe, confirmés. Le regroupement des intérêts de la région au sein du canton, la transformation numérique, la migration / l'intégration, le soutien aux communes dans des domaines spécifiques et la collaboration suprarégionale et intercantonale ont été mentionnés comme des thèmes à compléter ou à renforcer.

Les résultats du sondage ont été intégrés dans le nouveau Programme pluriannuel 2026-2029 (annexe point 4.1) et dans la mise à jour du Compas (annexe point 4.2). Cela signifie que seeland.biel/bienne dispose d'une base actualisée pour les activités des quatre prochaines années.

Proposition du Comité

- » Approbation du Compas seeland.biel/bienne
- » Approbation du Programme pluriannuel 2026-2029

Point 5

Programme d'activités et budget 2026: approbation

Annexe :

- » Programme d'activités et budget 2026 (annexe point 5)

Le Programme d'activités 2026 se base sur le Programme pluriannuel 2026-2029 et contient sept nouveaux projets :

- » Bases CRTU 2029
- » Bases Projet d'agglomération de 6^e génération
- » Élaboration du Concept global des rives du lac
- » Élaboration Plan directeur régional des installations sportives
- » Révision Plan directeur régional « Extraction de matériaux, décharges et transports EDT »
- » Mise en œuvre de la Stratégie énergétique et climatique, série de mesures 2025-2028
- » Contribution de base à la Plateforme solaire Seeland

Les activités suivantes ne seront plus poursuivies :

- » Organe de coordination «Nature et paysage»
- » Programme Région solaire Seeland

Les subventions communales restent inchangées. Le budget 2026 est équilibré avec un excédent de charge de 120 fr. Se reporter à l'annexe pour de plus amples explications.

Proposition du Comité

Approbation du Programme d'activités et du budget 2026 avec des charges de 1'822'620 fr. et des revenus de 1'822'500 fr.

Point 6**Plan financier 2027-2030: approbation**

Annexe :

- » Plan financier 2027-2030 (annexe point 6)

Le Plan financier 2027-2030 s'appuie sur les tâches légales et le Programme pluriannuel. Le Comité part du principe d'une évolution financière stable. Vous trouverez des explications complémentaires dans l'annexe.

Proposition du Comité

Approbation du Plan financier 2027-2030

Point 7**Élection du Comité pour la période 2026-2028****Faits**

Le 7 décembre 2023, l'Assemblée des membres a nouvellement fixé la durée du mandat des membres du Comité à trois ans (au lieu de quatre). Le passage à une mandature de trois ans a lieu avec les élections générales de renouvellement pour la période de fonction 2026-2028.

Lors de l'élection générale de renouvellement, tous les membres du Comité seront élus - à l'exception des membres d'office (Bienne, Lyss, Nidau) et de la Présidence élue par l'Assemblée des membres en décembre 2024.

Les membres du Comité Petra Frommert (Cerlier), Sandra Hess (Nidau) et Pierre-André Pittet (Schüpfen) quittent le Comité à fin 2025.

Candidatures

Les communes ont été informées de la procédure et des délais de dépôt des candidatures pour le Comité en juin 2025. Il a également été annoncé à cette occasion, quels anciens membres du Comité se présenteront à leur réélection pour la période de fonction 2026-2028.

Les communes avaient jusqu'au 15 septembre 2025 pour soumettre des candidatures et elles ont été informées des candidatures reçues le 19 septembre 2025. Étant donné qu'il n'y avait qu'une seule candidature pour les deux sièges du cercle électoral d'Anet/Cerlier au sein du Comité, les communes de ce cercle électoral se sont vu accorder un nouveau délai jusqu'au 21 octobre 2025 pour présenter leurs candidatures.

Le Comité a pris note des candidatures reçues le 22 octobre 2025 et a constaté qu'il y avait eu autant de propositions que de sièges à pourvoir.

Proposition du Comité

Le Comité soumet les candidatures suivantes d'élection à l'Assemblée des membres :

Cercle électoral Agglomération biennoise (3 sièges)

- » Bernhard Bachmann, Ipsach (sortant)
- » Adrian Hutzli, Chouffaille (sortant)
- » Oliver Matti, Orpond (sortant)

Cercle électoral Lyss/Aarberg (3 sièges)

- » Stephan Alioth, Hermrigen (nouveau)
- » Manuela Perny, Walperswil (sortante)
- » Hans Schori, Seedorf (sortant)

Cercle électoral Anet/Cerlier (2 sièges)

- » Raynald Richard, Monsmier (sortant)
- » Hanspeter Gerber, Cerlier (nouveau)

Cercle électoral Seeland inférieur (2 sièges)

- » Sandra Huber-Müller, Longeau (sortante)
- » Ivan Marti, Montménil (sortant)

Cercle électoral Rive gauche du lac de Bienne (1 siège)

- » Brigitte Wanzenried, Gléresse (sortante)

La période de fonction s'étend du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028.

Selon l'art. 17, al. 2, des statuts, les mairies de Bienne, Lyss et Nidau font partie d'office du Comité :

- » Glenda Gonzalez Bassi, Bienne
- » Stefan Nobs, Lyss
- » Beat Cattaruzza ou Tobias Egger, Nidau (l'élection aura lieu le 2 novembre 2025)